



## PROCES-VERBAL

### BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

---

<b>Réunion du :</b>	Vendredi 14 janvier 2011
<b>à :</b>	9h00

---

<b>Présidence :</b>	M. Fernand DUCHAUSSOY
---------------------	-----------------------

---

<b>Présents :</b>	MM. Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER
<b>Excusés :</b>	MM. Frédéric THIRIEZ, Noël LE GRAET, Gervais MARTEL

---

<b>Assistent à la séance</b>	MM. Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE
------------------------------	--------------------------------------

---

#### I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Résultats Baromètre Image de l'Equipe de France (Message de Madame Florence HARDOUIN du Service Marketing de la FFF)

Le président informe ses collègues que la note a fortement baissé en décembre. Il indique que notre Fédération doit redoubler de vigilance, notamment en matière de communication, pour stabiliser et augmenter cette note.

- Dossier « SPORTFIVE »

Le Bureau enregistre les informations données par son Président et son Trésorier Général sur ce dossier.

- Présentation du nouveau maillot de l'Equipe de France

Le Président informe le Bureau que ce maillot sera présenté à la presse par le nouveau équipementier « NIKE », le lundi 17 janvier 2011 au siège de la FFF.

Le Bureau,

Compte tenu de l'absence de son Président, désigne MM. Christian TEINTURIER et Bernard DESUMER pour représenter la Fédération à cette manifestation.

- Circulaire du Ministère des Sports concernant les buts mobiles

Le Bureau

Enregistre que depuis peu, des buts mobiles lestés et auto stables pour les terrains de grands sont disponibles sur le marché français, leurs fabricants spécifiant que ces buts ne nécessitent pas de dispositifs d'ancrage.

Note que les dispositions actuelles du code du sport demeurent.

Décide de transmettre cette circulaire à la Commission Fédérale des Terrains et Infrastructures Sportives pour application.

- Match d'exhibition de Beach Soccer à TAHITI, le 26 février 2011 (Match Equipe de France de Beach Soccer /Equipe Nationale du Brésil)

Le Bureau,

Examine la demande formulée par la Fédération Tahitienne de Football,

Après avoir consulté la Direction Technique Nationale, constate que cette manifestation n'est ni inscrite au calendrier de notre sélection nationale, ni budgétisée sur l'exercice 2010/2011

Dit en conséquence ne pouvoir répondre favorablement à la requête formulée par la Fédération Tahitienne de Football.

## II. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Election de Monsieur Bernard BARBET, comme Président par intérim de la Ligue du Football Amateur

Le Bureau,

Prend note que le Conseil d'Administration de la LFA, lors de sa réunion du 21 décembre 2010 a désigné, en remplacement de M. Fernand DUCHAUSSOY élu Président de la FFF lors de l'Assemblée Fédérale du 18 décembre 2010, M. Bernard BARBET pour assurer jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2011, date de la prochaine Assemblée Générale de la LFA, la Présidence par intérim de la Ligue du Football Amateur,

Déclare en conséquence que M. BARBET participera dorénavant aux réunions du Conseil Fédéral et de son Bureau.

- Entrevues avec le SAFE des 3 et 12 janvier 2011.

Le Président fait le compte-rendu de l'entretien qu'il a eu avec le SAFE et les arbitres de L1 lors du stage d'hiver de ces derniers au CANET EN ROUSSILLON. Il poursuit en indiquant qu'une délégation de la FFF composée de MM. DUCHAUSSOY, LE GRAET, DESUMER, MONTEIL et de Madame Florence HARDOUIN du service Marketing de la FFF a rencontré le mercredi 12 janvier 2011, MM. Alexandre CASTRO, Tony CHAPRON et Maître Samuel CHEVRET, respectivement Président, Secrétaire et Avocat du SAFE. Il indique qu'au cours de cette entrevue, à laquelle était présent M. Adrien MAUREL de la LFP, le SAFE a tenu à préciser que les arbitres avaient accepté de porter les tenues de l'équipementier NIKE lors des 1/32<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de France.

Le Président réitère que les revendications des arbitres portent sur les aspects financiers avec trois points majeurs : les contrats de sponsoring, la rémunération mensuelle et le pécule de fin de carrière. Il ajoute que l'aspect reconversion des arbitres a été également évoqué.

Le Bureau,

Prend note des informations données par son Président,

Rappelle que dans la période difficile que connaît notre Fédération mais également la Ligue de Football Professionnel, il ne peut pas être envisagé d'augmenter le budget « arbitrage »,

Demande à son Trésorier Général de procéder à une étude, pour une éventuelle prise en charge des journées de stage des arbitres et des arbitres assistants de L1 et de L2 jusqu'à la fin de la saison,

Note que la prochaine réunion FFF/SAFE est programmée le jeudi 10 février 2011 à 9H00 au siège de la FFF.

- Stockage et commandes des équipements NIKE

M. Fernand DUCHAUSSOY fait un compte rendu détaillé sur ce dossier. De son côté, M. Christian TEINTURIER informe ses collègues que le Comité Exécutif du CTN Fernand SASTRE abordera cette question, lors de sa prochaine réunion fixée le jeudi 27 janvier 2011.

Le Bureau,

Décide dès à présent, de confier la gestion et la validation de toutes les commandes des équipements NIKE, au Comité Exécutif du CTNFS de Clairefontaine, notamment à son Président M. Christian TEINTURIER.

- Recrutement du Directeur Technique National

M. Christian TEINTURIER fait le point sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de Travail chargé de définir la politique technique que la Fédération envisage de mettre en place. Il tient à souligner la collaboration totale et franche des personnes rencontrées au cours des entretiens qu'il a personnellement réalisés.

▪ Recrutement du Directeur Général de la FFF

Le Président informe le Bureau de l'état des démarches qu'il mène avec l'appui d'un Cabinet Extérieur pour pourvoir au remplacement du Directeur Général de la FFF. Il indique qu'il sera très certainement en mesure de présenter une « short list » des candidats retenus, lors du Bureau du jeudi 27 janvier 2011.

▪ Etat d'avancement des travaux du Groupe de Travail chargé de la Gouvernance de la FFF

M. Jean LAPEYRE, Directeur Général Adjoint de la FFF, rend compte de l'avancement des travaux de ce Groupe de Travail qui a tenu le 12 janvier 2011, une réunion consacrée à la rédaction des textes. Il informe les membres du Bureau que ces textes seront soumis au Conseil Fédéral lors de la réunion du vendredi 28 janvier 2011.

### III. EXAMENS DES DEMANDES ET DOSSIERS DIVERS

▪ Demande de M. Bernard DELPIERRE, Député de la Côte-d'Or, concernant la 1<sup>ère</sup> table ronde de l'Euro 2016, avec comme thème : « Infrastructures sportives : La France en 2<sup>ème</sup> Division. Quel modèle économique pour les financer ? »

Le Bureau,

Prend note avec intérêt de cette manifestation programmée le mardi 7 juin 2011 à l'Assemblée Nationale,

Regrette de ne pouvoir apporter le soutien financier de la Fédération pour son organisation.

▪ Demande de M. Francis TRUCY, Sénateur du Var, concernant le débat public le mardi 22 mars 2011 sur le thème « Un an après son adoption, quelle mise en œuvre de la loi sur la libération des jeux d'argent ? »

Le Bureau,

Prend connaissance de cette demande,

Regrette de ne pouvoir apporter le soutien financier de la Fédération à cette conférence.

▪ Lettre de Madame D. SURAND, Directrice de l'Hôtel d'Orléans

Le Bureau,

En prend connaissance,

Dit ne pouvoir intervenir dans un litige qui ne concerne pas la F.F.F.

▪ Honorariat

Le Conseil,

Conformément à l'article 50 du Règlement Intérieur de la D.N.A.

Souscrit à la proposition de la Direction Nationale de l'Arbitrage de conférer l'honorariat, en raison des services rendus au cours des missions qu'il a rempli, à **Monsieur Eric POULAT** ancien arbitre international de la FFF.

▪ Assemblées Fédérales d'été de 2012 et 2013

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance de la décision de la Ligue de Méditerranée de ne pas être candidate pour organiser l'Assemblée d'été de 2012 ni celle de 2013,

Confirme que la ligue d'Aquitaine organisera l'Assemblée Fédérale d'été de 2012 et la Ligue de Bretagne celle de 2013.

Le Secrétaire Général  
H.MONTEIL

Le Président  
F.DUCHAUSSOY